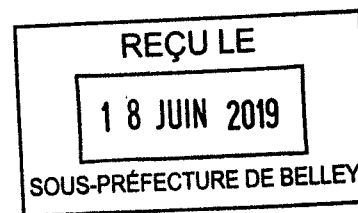


EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal



OBJET :

Cession de la Villa d'Orcet

Arch : 212.444

Séance du 29 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mai, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt et un mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PETITNICOLAS Christophe, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), PIFFADY Philippe (pouvoir à Mme MACHON Annie), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), SAVEY Didier (pouvoir à M. ARGENTI Bernard).

Mmes BARDON Fabienne (pouvoir à M. CHAPUIS Gérard), BORGNA Séverine (pouvoir à Mme CHATEAU Marie-Luce), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), JOLY Fabienne (pouvoir à M. CHARVOLIN Roch), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents : MM. DUSSUYER Régis, FRAISEAU Alain, HARNAL Sébastien, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme Claire BERTHET.

Soit : 35 présents, 10 pouvoirs.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, par délibération du 31 mai 2012, le Conseil Municipal acceptait le principe de la mise en vente de la Villa d'Orcet.

Le 13 mars 2018, le Conseil Municipal acceptait de céder ce bien avec une partie de terrain d'agrément, pour une superficie approximative de 1 200 m², au prix de 115 000 €, frais d'agence inclus, de lourds travaux de rénovation (électricité, isolation, etc ...) étant à réaliser pour rendre ce bâtiment habitable.

Une offre a été faite en fin d'année 2018 pour l'acquisition de ce bien au prix de 80 000 €, frais d'agence compris, offre qui a été acceptée par le Conseil Municipal.

La division qui devait intervenir pour cette vente était difficilement réalisable, compte tenu de la présence de réservoirs d'eau sur le terrain associé.

Des travaux ont été réalisés récemment par le nouveau service intercommunal de l'eau permettant la déconnection de ces réservoirs.

Une offre a été émise par l'intermédiaire de l'agence immobilière OPTIMHOME au prix de 97 200€ net vendeur pour une partie du terrain et l'ensemble du bâtiment d'une superficie de 31 ares 26 centiares.

La dernière estimation de France Domaine en date du 29 mai 2019 fait état d'une valeur de 104 000 €.

Conformément à l'avis favorable de la commission Travaux-Urbanisme du 13 mai dernier, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la cession d'une partie de la parcelle A n°n°535 d'une superficie de 31 ares 26 centiares au prix de 97 200 € net vendeur, les frais de notaire restant à la charge des acquéreurs.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** de céder à Monsieur Laurent SENOT et Madame Jocelyne DE BLASI une partie de la parcelle A n°n°535 d'une superficie de 31 ares 26 centiares, au prix de 97 200 € net vendeur, les frais de notaire restant à la charge des acquéreurs. Les frais de géomètre seront à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document devant intervenir à cet effet.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Signature

Philippe EMIN

